L'INCENDIE EST L'ACCIDENT DOMESTIQUE LE PLUS REDOUTÉ.

DES GESTES SIMPLES PEUVENT EMPÊCHER L'INCENDIE ET SAUVER DES VIES.

L'INCENDIE : ÇA N'ARRIVE PAS QU'AUX AUTRES

> Combien ?

En France, toutes les 2 min, un incendie domestique se déclenche soit **263 000 incendies et plus de 800 décès.**

> Pourquoi ?

3/4 des départs de feu sont d'origine humaine, causés par la maladresse et les comportements : la surcharge des prises électriques, le linge posé sur les radiateurs électriques, l'éclairage halogène situé près des rideaux, les appareils électriques en veille.

> Quand ?

70 % des feux se déclenchent la nuit.

Pour votre sécurité,
Nantes Métropole Habitat met des logements à disposition des sapeurs-pompiers pour leur permettre de s'entraîner en conditions réelles.

CONTACT

Service Relation Client
02 40 67 07 37
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

www.nmh.fr

nantes métropole habitat

AUGURAL / STRATÉO - RCS B 349 728 410 Nantes - Direction de la communication - Nantes Métropole Habitat - 91987 - 09/2026

nantes métropole habitat

INCENDIE

COMMENT ÉVITER UN DÉPART DE FEU ET RÉAGIR EN CAS D'INCENDIE ?

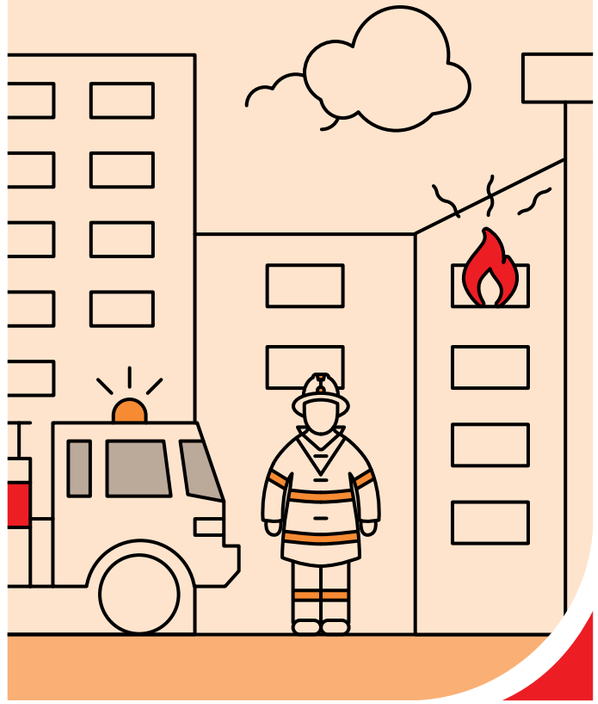

NUMÉROS D'URGENCE

EN CAS DE DÉPART DE FEU, PRÉVENEZ LES POMPIERS LE PLUS VITE POSSIBLE.

APPELEZ LE 18 À PARTIR D'UN POSTE FIXE ET LE 112 À PARTIR D'UN PORTABLE

CONSIGNES ET CONSEILS POUR ÉVITER UN DÉPART DE FEU

DANS LES PARTIES COMMUNES



> Laisser les accès et voies pompiers libres devant le bâtiment.

> Ne rien stocker dans les parties communes stockage.

Ce sont des espaces protégés permettant aux services de secours d'intervenir.



> Les portes des parties communes doivent rester fermées (absence de cales).

Elles empêchent les fumées de se propager dans les parties communes, facilitant ainsi l'évacuation des occupants et l'intervention des secours.



CHEZ VOUS

> Ne laissez pas de casseroles, plats sur le feu sans surveillance.

> Ne laissez pas vos bougies sans surveillance.



> Ne jetez jamais le contenu d'un cendrier dans le sac poubelle.

> Ne laissez pas la friteuse ou la cafetière en marche sans surveillance.



> Tenez les allumettes et les briquets hors de portée des enfants.



> Éteignez vos cigarettes avant d'aller vous coucher et ne fumez jamais au lit.

> Rangez vos produits inflammables loin des radiateurs, ampoules, plaques chauffantes.

> Ne pas surcharger les prises électriques (multiprises électriques = danger).

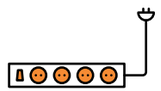

POUR LE DÉTECTEUR DE FUMÉE

Nantes Métropole Habitat équipe l'ensemble de ses logements d'un détecteur de fumée et s'assure de son bon fonctionnement à chaque nouveau locataire.
Son entretien et son remplacement sont à votre charge.

Ce que vous devez faire :

> Appuyez sur le bouton test 1 fois / mois.
Arrêtez d'appuyer dès que l'alarme retentit.
Si l'alarme ne sonne pas, remplacez le détecteur de fumées.

> Enlevez la poussière 1 fois / mois avec un chiffon sec ou l'embout brosse de l'aspirateur.

> Attention ne pas peindre le détecteur.

> Ne pas tester le détecteur avec une source de chaleur.

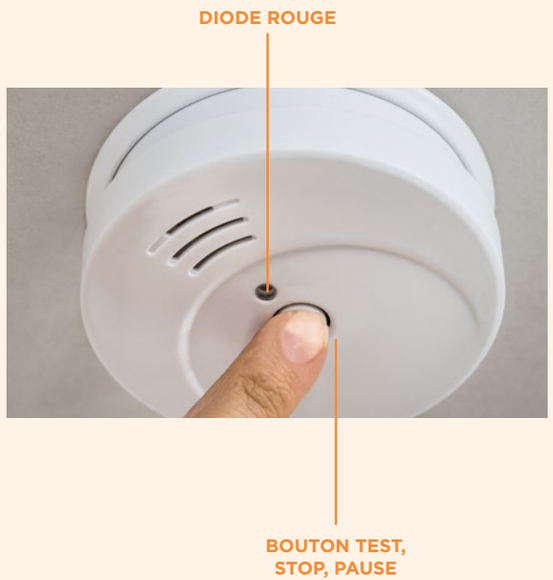

QUE FAIRE EN CAS D'INCENDIE ?

SI LES PARTIES COMMUNES NE SONT PAS ENFUMÉES

1 FERMEZ LES ACCÈS DE VOTRE LOGEMENT

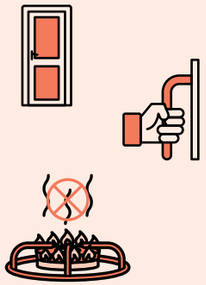

> La **porte** de la pièce où se situe le feu,

> Les **fenêtres** du logement pour éviter tout appel d'air,

> L'arrivée du **gaz.**

2 SORTEZ DU LOGEMENT



> **N'empruntez pas l'ascenseur** et ne revenez jamais en arrière.

3 BAISSEZ-VOUS POUR AVANCER



> L'air frais est **près du sol.**

4 ATTENDEZ LES SAPEURS-POMPIERS

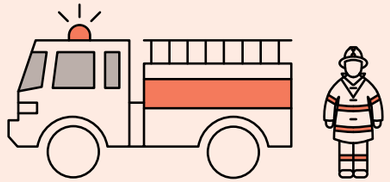

SI LES PARTIES COMMUNES SONT ENFUMÉES

La cage d'escalier est enfumée ou les flammes menacent la porte d'entrée ou les fenêtres. L'évacuation n'est pas possible.

1 RESTEZ DANS VOTRE LOGEMENT

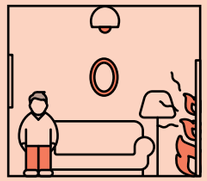

2 FERMEZ LES ACCÈS

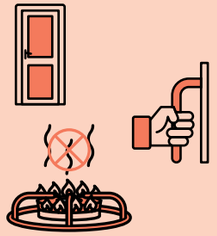

> La **porte** du logement,

> Les **fenêtres** du logement pour éviter tout appel d'air,

> L'arrivée du **gaz**

3 ARROSEZ LA PARTIE MENACÉE

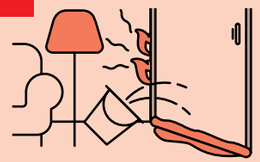

> **Calfeutrez** avec des linges mouillés en bas des ouvertures,

> Et **arrosez la porte.**

4 RESTEZ VISIBLE



> **Manifestez votre présence** derrière la fenêtre pour être bien visible.